**COMPTE RENDU CONSEIL D’ECOLE N° 1**

Etaient présents :

* Pour la municipalité :
* Mme Pouzet, maire adjointe en charge des écoles
* Mme Brunet Gwenaëlle, responsable municipale du service Jeunesse.
* Pour les parents d’élèves :
* **CAAPE : Mmes Chrétien, Bourget-Lupo, Gamberini, Mayadoux, Raynaud.**
* **PEEP : Mmes Launay, Beauquesne, Le Tiran, Germain, Denisse.**
* Pour les enseignants :
* Mmes Charraud, Choquet, Ducarne, Magoni, Niclot, Toussaint
* MM. Bourseau, Locker, Niclot, Hossine (directeur)

Etait excusée : Mme Ray-Capet, enseignante.

**La séance est ouverte à 19 h 00**

1. **Point sur la rentrée**

Malgré les conditions particulières dues au nouveau plan Vigipirate-attentat, la rentrée s’est bien déroulée et chaque élève a été accueilli sans aucun souci. Le choix de commencer l’appel par les CM 2 relève de la volonté d’obéir aux consignes données de ne pas laisser d’attroupement aux abords de l’école. Les CM, plus anciens et connaissant bien les enseignants pouvaient voir leurs parents s’en aller plus vite, fluidifiant ainsi les sorties de l’école par les parents. En revanche, le choix fait d’appeler les élèves de CP en dernier afin de laisser leurs parents avec eux le plus possible pourrait être revu pour l’an prochain car cela a paru long aux enfants.

1. **Point sur les effectifs**

L’effectif global de l’école est à ce jour de 252 élèves répartis en dix classes, avec deux classes par niveau, soit une moyenne de 25,2 élèves par classe. Les niveaux les plus chargés se retrouvent au cycle 3 et sont les CM 1 (28 et 29 élèves) et les CM 2 (27 et 26 élèves).

Les cycles 2 sont moins chargés.

1. **Point financier**

La coopérative, malgré les dépenses de l’an dernier se porte bien, car les rentrées de cette année sont au moins égales à celles de l’an dernier. Pour information, le montant moyen de la cotisation par enfant s’élève à 20 €.

Cette année, la coopérative va financer les sorties au théâtre de toute l’école, le projet « friandises musicales » proposé par la municipalité (avec une première sortie gratuite). Elle va participer aussi au financement des séjours avec nuitées que les enseignants vont proposer.

L’équipe remercie les parents quant à leur participation financière volontaire pour soutenir l’école.

1. **Point sur les langues**

Toutes les classes de l’école suivent un enseignement d’une heure et demi en Anglais, avec un échange de service entre deux classes.

Les classes de CM 2 suivent aussi un enseignement de trente minutes par semaine d’initiation à l’Allemand, initiation menée par Mme la professeure d’Allemand du collège.

Cette initiation devrait pouvoir s’étendre l’an prochain aux classes de CM 1.

A cette occasion, certains parents font remarquer qu’ils auraient préféré voir s’établir cet apprentissage sur la base du volontariat plutôt que de le voir imposer aux familles dont certaines n’avaient pas forcément envie de voir leur enfant avec des apprentissages supplémentaires.

1. **Point sur l’exercice PPMS « intrusion » du 11 octobre dernier**

Le scénario avait été préparé par l’équipe en amont : il s’agissait de simuler une intrusion par le hall d’entrée de l’école. Mme la maire adjointe en charge des affaires scolaires, un représentant des parents d’élèves et deux animateurs étaient présents en tant qu’observateurs.

Cet exercice aura permis à chacun des participants de tirer les leçons qui s’imposent et repérer des points négatifs et positifs. Les points négatifs, quand ils le pouvaient ont été corrigés ; la correction des autres entrainant un coût certain est à l’étude : la commune a engagé une réflexion pour renforcer la sécurité des écoles (installer des brise-vue et/ou des films miroir sur les vitres donnant sur rue, vérifier que les portes intérieures se ferment avec une mollette..) qui, selon le coût, seront à financer dès 2017.

Toutefois, l’équipe et les observateurs précisent que tout s’est bien déroulé, que le nombre de points positifs est largement supérieur à celui des points négatifs.

1. **Règlement intérieur et chartes (laïcité et utilisateur numérique)**

Après corrections de quelques coquilles, le règlement intérieur est soumis au vote du conseil d’école qui l’accepte à l’unanimité. Le directeur rappelle que signer le règlement intérieur vaut pour acceptation de la charte de la laïcité. Il rappelle aussi qu’il existe une charte de l’utilisateur du numérique visible dans la salle informatique.

1. **Point sur les TAP et le temps périscolaire**

Les parents élus font remarquer que les familles ont beaucoup apprécié les prestations et les explications données lors des réunions plénières par les représentants du périscolaire.

Le directeur se félicite aussi des résultats puisque depuis ces explications, plus aucun appel concernant ces instants n’arrive sur la ligne téléphonique de l’école. Les parents élus soulignent qu’il serait utile de doter les animateurs d’un téléphone portable (disponible pour tous) pour faciliter la communication.

1. **Projets de sorties avec nuitées**

Deux projets sont prévus cette année. L’un concerne les CP qui partiraient cinq jours en Bretagne, à Piriac, pour une classe de mer. L’autre concerne les CE2 qui partiraient trois jours à Guédelon pour une classe patrimoine. Avec le soutien de la coopérative ces deux projets devraient être viables financièrement.

Les CM 2 profitent de l’occasion pour rappeler qu’ils auraient aimé se rendre à Verdun comme l’an passé mais les réservations pour cette année commémorative étaient déjà complètes et les budgets répartis différemment. Ils n’abandonnent pas l’idée pour les années futures. Ils espèrent toutefois se rendre à Meaux, au musée de la première guerre mondiale avant les vacances de Noël, et ils maintiennent leur volonté de voyage sur les plages du débarquement de Normandie.

1. **Piscine**

Si tout va bien pour le cycle 2 qui a commencé l’activité, il n’en va pas de même pour le cycle 3. La municipalité et l’ IEN ont toutes les peines du monde à entrer en contact avec les représentants de la piscine de Bougival pour obtenir les documents nécessaires aux agréments des MNS. L’incidence de ne pouvoir communiquer avec les représentants de la piscine de Bougival pourrait priver les enfants de cycle 3 de piscine cette année.

Un enseignant de CM2 rappelle l’importance de cette discipline (la natation) aidant certains enfants à prendre confiance en eux.

A défaut de l’activité natation, les enseignants réfléchissent à la pratique d’un autre sport.

1. **Les APC**

Elles ont commencé et se déroulent sur la pause méridienne. Chaque famille est informée directement quant au jour, l’heure et la durée de ces activités, et se trouve libre d’accepter ou de refuser cette aide individuelle, d’une heure trente par semaine au plus, répartie en deux fois 45 minutes ou 3 fois 30 minutes, selon les classes.

1. **Site Internet**

Il est ouvert et fonctionne à nouveau. L’équipe espère y mettre plus de travaux d’enfants et de compte rendus de visite que l’an passé. Le directeur espère lui aussi trouver un peu de temps pour y ajouter des renseignements utiles aux familles ou des liens vers des sites pouvants intéresser les parents.

L’équipe profite de cette discussion pour évoquer le Livret Scolaire Unique Numérisé (LSUN) qui doit se mettre en place dès cette année et évoque les difficultés qu’elle rencontre. Les parents élus demandent qu’une information soit faite aux familles, demande acceptée par l’équipe enseignante.

1. **Activités diverses**

Les dates des prochains conseils d’école ont été fixées ; ils se tiendront le mardi 7 mars à 19 heures et le mardi 13 juin à 18 h 30.

Le cycle « course longue » verra son point d’orgue le mercredi 19 octobre avec le rassemblement des élèves au Parc Chanorier pour montrer à tous leur capacité à courir en endurance.

Le traditionnel marché de Noël est maintenu encore cette année et se tiendra le samedi 10 décembre au matin. Il est prévu de diffuser une information aux familles en temps et en heures pour cette manifestation. Dans la semaine suivante, certaines classes souhaitent bénéficier cette année encore de la semaine du cinéma, organisée par la municipalité qui a reconduit le projet.

Il est prévu d’organiser un LOTO courant février.

La kermesse aura lieu mi-juin.

Toutes les familles seront bien sûr informées de la tenue de ces manifestations suffisamment tôt pour s’organiser.

**La séance est levée à 21 h 00.**